

Gestion des assurances

 7 h

Public

Toute personne amenée à gérer les assurances au sein de l'entreprise (chef d'entreprise, directeur financier, responsable juridique, salarié en charge des assurances)

Prérequis

Avoir des notions juridiques de base

Objectifs

A l'issue de la formation, le participant pourra optimiser les contrats d'assurance de son entreprise: couverture, franchise, montants couverts..., supprimer les couvertures multiples et mieux comprendre certaines clauses. Il sera également apte à négocier les contrats avec les professionnels de l'assurance. Le cas échéant, il réduira les coûts de primes d'assurance et, en cas de sinistre, amortir l'investissement dans cette formation par une indemnisation correcte.

L'organisation des assurances dans l'entreprise

La législation relative aux assurances et le vocabulaire de l'assurance

Le rôle du courtier et de la compagnie

Les assurances suivant leur classification (obligatoire ou non, de personnes et de choses, à caractère forfaitaire ou indemnitaire)

Les principales assurances pour une entreprise

Accidents de travail

Flottes automobiles

Incendies et périls connexes, tous risques sauf

Pertes d'exploitation

Responsabilité civile exploitation et après livraison

Assurances au bénéfice du personnel

Introduction au risk management

Informations pratiques

› Droit d'inscription

 Cette formation est agréée "chèques formation".

› Certificat - Attestation

Attestation de participation

› **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>) .